

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 22 juin 2026

L'an deux mille vingt six et le vingt deux juin, les membres du conseil municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Madame Stéphanie CARLES, Maire de Varages.

Etaient présents : GIRARD Claudia, BLANC Vincent, RUFINI Karine, MORMIN HEZELOT Stellina, BONDIL Patrick, MEMON Thierry, SALARIS Delphine, FERRIGNO Coralie, DUCHENE David, BLANC Gilles, BARLATIER Antoine.

Etaient absents : CAUVIN Frédéric (procuration à Stéphanie Carles), SCURI Aymeric, APOSTOLO Elisa (procuration à Gilles Blanc).

Il a été procédé, conformément à l'article L.215-15 du code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'une secrétaire, Karine Rufini, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Madame le Maire fait lecture à l'assemblée communale de la proposition de convention relative aux modalités de financement des travaux effectués sur le réseau du Syndicat d'Alimentation en Eau Nord-Ouest Varois pour la défense extérieure contre l'incendie sur le territoire communal.

Cette convention a pour objet de régler les modalités d'exécution et de financement des travaux effectués sur le réseau du SIANOV lorsque ceux-ci sont nécessaires à l'alimentation en eau potable des équipements de défense contre l'incendie. Les travaux concernés sont : la réalisation de branchement incendie, les renforcements et renouvellements de réseau, l'extension de réseau et les autres travaux pouvant être nécessaires à la mise en conformité de la défense contre l'incendie. Tous les travaux nécessaires à l'installation d'ouvrages de défense contre l'incendie seront à la charge financièrement de la commune sauf les travaux de renouvellement du réseau syndical. Cette convention est conclue sans limitation de durée.

Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur cette convention.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oui l'exposé de Madame le Maire,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'accepter les termes de la convention relative aux modalités de financement des travaux effectués sur le réseau du Syndicat d'Alimentation en Eau Nord-Ouest Varois pour la défense extérieure contre l'incendie sur le territoire communal,
- autorise Madame le Maire à signer la dite convention ainsi que toutes les pièces afférentes à cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

Le Maire
Stéphanie CARLES



Le secrétaire de séance
Karine RUFINI

N°51

**CONVENTION RELATIVE
AUX MODALITES DE
FINANCEMENT DES
TRAVAUX EFFECTUES
SUR LE RESEAU
SYNDICAL
D'ALIMENTATION EN
EAU DU NORD-OUEST
VAROIS (SIANOV) POUR
LA DEFENSE
EXTERIEURE CONTRE
L'INCENDIE SUR LE
TERRITOIRE DE LA
COMMUNE DE VARAGES**

DEPARTEMENT
DU VAR

**COMMUNE
DE VARAGES**

Date de la
convocation :

15 juin 2026

Nombre de
conseillers en
exercice :

15

Présents : 12

Votants : 14

Votes Pour : 14

Votes Contre : 0

Abstention : 0